

A Bruxelles Woluwe - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Sigle du programme: **MURG9CE****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Conditions d'accès	6
- Evaluation au cours de la formation	7
- Gestion et contacts	7

MURG9CE - Introduction

INTRODUCTION

MURG9CE - Profil enseignement

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation dure 2 années au minimum et comprend :

- un stage de 2 années au minimum dans un ou plusieurs services de stage agréés sous la direction d'un maître de stage agréé, dont une année peut être accomplie au cours de la formation supérieure de la spécialité de base.

Le plan de stage est établi par le maître de stage coordinateur universitaire et approuvé par la commission d'enseignement universitaire en médecine d'urgence et par la commission d'agrément.

MURG9CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

La formation dure 2 années au minimum et comprend: un **stage à temps plein de 2 années au minimum** dans un ou plusieurs services de stage agréés sous la direction d'un maître de stage agréé, dont une année peut être accomplie au cours de la formation supérieure de la spécialité de base.

6 mois doivent être effectués dans un service des urgences universitaire et 6 mois dans un service des soins intensifs agréé comme service de stage.

Les stages comprennent une participation significative aux activités du service mobile d'urgence (SMUR) et des activités de garde.

Le plan de stage est établi par le maître de stage coordinateur universitaire et approuvé par la commission d'enseignement universitaire en médecine d'urgence et par la commission d'agrément.

Bloc
annuel

1 2

⌘ *Partie de base MURG9CE*

o Premier bloc annuel (60 crédits)

WMURC2381	Stages cliniques de médecine d'urgence (certificat), 1ère année, 1re partie			30 Crédits	q1+q2	x	
WMURC2391	Stages cliniques de médecine d'urgence (certificat), 1ère année, 2e partie			30 Crédits	q3	x	

o Deuxième bloc annuel (60 crédits)

WMURC2382	Stages cliniques de médecine d'urgence (certificat), 2e année, 1re partie			30 Crédits	q1+q2		x
WMURC2392	Stages cliniques de médecine d'urgence (certificat), 2e année, 2e partie			30 Crédits	q3		x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

MURG9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Conditions d'accès spécifiques

La formation est accessible aux détenteurs du diplôme de médecin ou de docteur en médecine, et disposant d'un master complémentaire délivré par une université européenne dans une des spécialités suivantes : anesthésie, chirurgie, médecine interne, pédiatrie ou neurologie.

L'accès à la formation est soumis à l'approbation de la commission d'enseignement en médecine d'urgence.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des connaissances du candidat se fera par un contrôle continu assuré par le maître de stage.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le certificat universitaire de compétence en médecine d'urgence.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle.

Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Les coordonnées de contact pour tout renseignement se trouvent en bas de page, dans l'onglet "Personne(s) de contact"

Secrétariat facultaire MSCM

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Armand Lawson

Tél. 02 764.50.32

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: [+32 \(0\)2 764 50 20](tel:+3227645020) - Fax: [+32 \(0\)2 764 50 35](tel:+3227645035)

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine ([MSCM](#))

Responsable académique du programme: Philippe Meert